

CHARTRE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES AUX MEMBRES, À LEURS REPRÉSENTANTS LÉGAUX ET AUX PERSONNES RÉSEAU EASA

du 17 avril 2024

Préambule

Dans le cadre de ses activités, l'Association genevoise d'intégration sociale, AGIS (ci-après, « AGIS », l'« Association ») traite des données personnelles relatives à ses membres, à savoir les bénéficiaires de ses services (ci-après, les « Membres »), ainsi qu'à leurs représentants légaux et/ou aux personnes de leur réseau figurant sur la base de données EASA, y compris des données sensibles au sens du droit applicable, à savoir des données sur la santé, sur la sphère intime et sur des mesures d'aide sociale notamment.

Soucieuse de respecter la confidentialité et la vie privée de ses Membres et accordant, par conséquent, une importance particulière à la protection de leurs données personnelles, AGIS a élaboré la présente Charte sur la protection des données personnelles relatives aux Membres, à leurs représentants légaux et/ou aux personnes de leur réseau figurant sur la base de données EASA (ci-après, la « Charte »). La présente Charte décrit ainsi le contexte et la manière dont AGIS traite dites données personnelles dans le cadre de ses activités.

La présente Charte s'applique à toutes les données personnelles, y compris les données sensibles, qu'elles soient stockées sur papier ou électroniquement, ce depuis leur création jusqu'à leur élimination, en passant par leur stockage et leur utilisation.

1. Responsable de traitement

1.1. AGIS, sise Route du Grand-Lancy 6, 1227 Les Acacias, agit en qualité de responsable de traitement s'agissant des traitements des données personnelles de ses Membres et de leurs représentants légaux et/ou des personnes de leur réseau figurant sur la base de données EASA, pour lesquelles elle détermine les finalités et les moyens de traitement.

2. Définitions

2.1. Les données personnelles sont toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Est réputée identifiable une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel que le nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne (adresse IP) ou à un ou plusieurs éléments spécifiques à l'identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne.

2.2. Les données personnelles qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, ou l'appartenance syndicale, ainsi que les données génétiques ou biométriques identifiant de manière unique une personne physique, les données relatives à la santé ou les données personnelles concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique, les

données sur des poursuites ou sanctions pénales et administratives, et les données sur des mesures d'aide sociale, sont considérées comme des données sensibles, dont le traitement nécessite des mesures particulières.

- 2.3. Un sous-traitant est une personne physique ou morale qui traite des données personnelles pour le compte d'AGIS.
- 2.4. Les personnes concernées sont les personnes dont les données personnelles sont collectées et traitées dans le cadre des activités d'AGIS, à savoir ses Membres et leurs représentants légaux et/ou curateurs, ainsi que les personnes de leur réseau figurant sur la base de données EASA.
- 2.5. Un traitement de données personnelles est toute opération ou ensemble d'opérations effectuées sur des données personnelles, que ce soit ou non par des moyens automatisés, tels que la collecte, l'enregistrement, la structuration, le stockage, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la divulgation par transmission, la diffusion ou la mise à disposition de toute autre manière, l'alignement ou la combinaison, la restriction, l'effacement ou la destruction.

3. Finalité du traitement

- 3.1. AGIS traite les données personnelles, y compris les données sensibles (en particulier des données sur la santé, sur la sphère intime et sur des mesures d'aide sociale) de ses Membres afin d'exécuter les services tels que convenus dans le contrat partenaire conclu entre AGIS et le Membre (ci-après, le « Contrat partenaire »), en particulier dans le but de contribuer à l'autonomie, à l'intégration et à l'épanouissement du Membre, dans un contexte de loisirs.
- 3.2. AGIS traite également les données personnelles des représentants légaux et/ou curateurs des Membres, ainsi que des personnes de leur réseau figurant sur la base de données EASA, afin de fournir les services précités.

4. Type de données personnelles

- 4.1. AGIS traite diverses données personnelles, y compris des données personnelles sensibles, relatives à la santé des Membres mineurs et majeurs, telles que :
 - Les nom et prénom ;
 - Date de naissance ;
 - Adresse postale ;
 - Numéros de téléphone personnel, professionnel et/ou portable ;
 - Adresse de messagerie électronique ;
 - Etat civil ;
 - Nombre d'enfants cas échéant ;
 - Profession et lieu de travail cas échéant et/ou école fréquentée ;
 - Nationalité et permis de séjour cas échéant ;
 - Photographies et vidéos ;
 - Nom de l'assurance maladie ;
 - Nom de l'assurance accident ;
 - Nom de l'assurance de responsabilité civile ;

- Numéro AI/AVS cas échéant ;
- Données sensibles, dont des données relatives à la santé physique, psychique et sociale du Membre, y compris :
 - Données de description du handicap du Membre, moteur ou cognitif ;
 - Données de description d'éventuelles allergies ou d'autres troubles, tels que d'éventuels problèmes cardiocirculatoires, problèmes respiratoires, diabète, troubles moteurs ou encore épilepsie ;
 - Données relatives au traitement médical du Membre cas échéant, y compris la prise de médicaments, ou le port de lunettes, de verres de contact, d'appareils auditifs, de prothèses dentaires, etc. ;
 - Données relatives à la communication et aux particularités du Membre en termes de comportement et de relations aux autres, y compris les données relatives à d'éventuels troubles comportementaux et/ou relationnels du Membre cas échéant ;
 - Précisions relatives à l'indépendance et à l'autonomie du Membre (soins physiques à administrer, accompagnement pour se rendre aux toilettes par exemple, etc.) ;
 - Objectifs pédagogiques du Membre et projet d'accompagnement personnalisé au sein d'AGIS (accompagnement individuel, en groupe, fréquence et durée de l'accompagnement, type d'activités, etc.).

4.2. En outre, AGIS traite, cas échéant, des données personnelles des représentants légaux et/ou curateurs de ses Membres, ainsi que des personnes de leur réseau figurant sur la base de données EASA, telles que :

- Les noms et prénom ;
- Lien de parenté avec le Membre ;
- Etat civil ;
- Profession ;
- Numéro de téléphone ; et
- Adresse de messagerie électronique.

4.3. AGIS tient une base de données indiquant les catégories des données personnelles collectées et traitées dans le cadre de ses activités.

5. Base de traitement

5.1. Sauf indication contraire dans la présente Charte, le traitement des données personnelles des Membres (à l'exclusion de certaines communications de données personnelles sensibles à des tiers) ainsi que de leurs représentants légaux et/ou curateurs et/ou des personnes de leur réseau figurant sur la base de données EASA, est effectué par AGIS notamment sur la base du Contrat partenaire.

6. Transparence et information quant à la collecte et le traitement des données personnelles

6.1. Par le biais de la présente Charte, les personnes concernées, à savoir les Membres ainsi que leurs représentants légaux et/ou curateurs et les personnes de leur réseau figurant sur la base de données EASA, sont informées de la collecte et du traitement de leurs données personnelles.

- 6.2. Dans le cadre de ses activités, AGIS peut collecter et traiter des données personnelles, y compris des données sensibles, reçues directement d'une personne concernée, par exemple du Membre directement, et/ou reçues d'autres sources, par exemple, de la part d'un responsable légale, d'un parent, d'un proche, d'un médecin traitant ou encore d'un éducateur du Membre.

7. **Gestion des données personnelles**

- 7.1. Stockage des données : Les données personnelles traitées par AGIS dans le cadre du Contrat partenaire, y compris les données sensibles, sont stockées sous forme électronique et sous format papier. Les données personnelles, y compris les données sensibles, stockées en format papier sont conservées dans un endroit sûr afin d'empêcher l'accès par des tiers non autorisés.

En ce qui concerne le stockage informatique, les données personnelles, y compris les données sensibles, sont stockées sur des serveurs situés en Suisse.

- 7.2. Sécurité des données : AGIS protège la sécurité des données personnelles qu'elle traite, y compris des données sensibles, en protégeant :

- *leur confidentialité* : AGIS s'assure que seules les personnes autorisées à utiliser les données personnelles, y compris les données sensibles, en ce sens que leur accès à dites données est nécessaire pour exécuter le Contrat partenaire, peuvent y avoir accès ;
- *leur intégrité* : AGIS s'assure que les données relatives à ses Membres ainsi que, cas échéant, à leurs responsables légaux et/ou curateurs, et personnes de leur réseau figurant sur la base de données EASA, sont exactes, à jour et adaptées à la finalité pour laquelle elles sont traitées, en ce sens que seules les données nécessaires à l'exécution du Contrat partenaire sont collectées et traitées par AGIS ; et
- *leur disponibilité* : AGIS s'assure que les personnes autorisées à avoir accès aux données personnelles, y compris les personnes concernées, puissent accéder aux données si elles en ont besoin.

AGIS gère toute fuite ou atteinte aux données personnelles ou tout soupçon de fuite ou d'atteinte aux données personnelles conformément aux exigences légales. Elle en avise les personnes concernées immédiatement.

- 7.3. Conservation des données : AGIS conserve les données personnelles qu'elle traite, y compris les données sensibles, aussi longtemps que ces dernières sont nécessaires à la réalisation du but pour lequel elles ont été collectées, à savoir notamment l'exécution du Contrat partenaire, ou aussi longtemps que leur conservation est requise par le droit applicable, mais, en tout état, pour une durée de cinq ans à compter de la fin du Contrat partenaire entre AGIS et ses Membres, à savoir à compter du moment où le Membre ne participe plus aux activités organisées par AGIS conformément au Contrat partenaire.

8. Communication des données personnelles à des tiers

8.1. Sous-traitants

AGIS peut donner accès à des données personnelles à certains de ses partenaires contractuels agissant en qualité de sous-traitant. Ces sous-traitants contribuent au bon fonctionnement des services fournis par AGIS et certains d'entre eux l'aident en particulier à gérer les données personnelles.

Dans le cadre de la fourniture de ses services, AGIS sous-traite notamment le stockage des données personnelles, y compris des données sensibles, à Sedelec SA et UDITIS SA. Ces sociétés sont localisées en Suisse.

8.2. Bénévoles et intervenants

AGIS peut transmettre des données personnelles du Membre, ainsi que, cas échéant de son responsable légal et/ou curateur, et/ou des personnes de son réseau figurant sur la base de données EASA, aux bénévoles ainsi qu'aux intervenants chargés de l'encadrement durant les activités organisées par AGIS conformément au Contrat partenaire, à des fins d'organisation et de participation à dites activités.

Sur la base du consentement exprès du Membre et/ou de son représentant légal, AGIS peut également transmettre aux bénévoles en charge des activités susmentionnées ainsi qu'aux intervenants des données sensibles relatives au Membre concerné, afin d'assurer une prise en charge et une assistance adéquates durant les activités organisées par AGIS.

8.3. Association faîtière, Réseau Romand ASA

Sur la base du consentement exprès du Membre et/ou de son représentant légal, AGIS peut transmettre des données personnelles sensibles relatives au Membre concerné à l'Association faîtière, Réseau Romand ASA, en particulier les données figurant sur la base de données EASA, à des fins de surveillance, de contrôle et de statistiques.

8.4. Autorités

AGIS peut être amenée à divulguer des données personnelles, y compris des données sensibles, à des autorités et/ou à des tribunaux lorsque la loi l'exige, sur décision judiciaire valide ou dans les limites du droit applicable, si AGIS estime que cette divulgation est nécessaire notamment pour (i) enquêter, prévenir ou prendre des mesures concernant des activités illégales présumées ou réelles ; (ii) enquêter et se défendre contre toute réclamation ou allégation de tiers ; ou (iii) exercer ou protéger les droits et la sécurité du personnel d'AGIS ou d'autres personnes.

Toute communication des données personnelles à des autorités ou à d'autres tiers se fera conformément au droit applicable.

AGIS s'efforce d'informer les personnes concernées des demandes légales concernant leurs données personnelles et sensibles lorsqu'elle le juge approprié et techniquement possible, sauf si la loi ou une décision de justice l'interdit ou si la demande est urgente. AGIS peut contester ce type de requête lorsqu'elle estime, à son

entière discrétion, que la requête est trop large, vague ou qu'elle ne repose pas sur un fondement approprié. AGIS ne s'engage toutefois pas à contester toute requête qu'elle recevrait.

9. Transfert de données personnelles hors de Suisse

9.1. AGIS ne transfère aucune des données personnelles traitées, y compris les données sensibles, hors de la Suisse.

10. Exercice des droits des personnes concernées

10.1. Dans les limites du droit applicable, les personnes concernées, à savoir les Membres et leurs représentants légaux et/ou curateurs cas échéant, ainsi que les personnes de leur réseau figurant sur la base de données EASA, ont notamment les droits suivants :

- information sur le traitement des données personnelles, y compris des données sensibles ;
- accès aux données personnelles, y compris aux données sensibles ;
- mise à jour et suppression des données personnelles, y compris des données sensibles ;
- rectification des données personnelles, y compris des données sensibles ;
- limitation du traitement des données personnelles, y compris des données sensibles ;
- retrait du consentement, le cas échéant.

10.2. AGIS traitera toutes les données personnelles, y compris les données sensibles, conformément aux droits des personnes concernées. Tout Membre et/ou son représentant légal, et/ou la personne de son réseau figurant sur la base de données EASA, peut envoyer une demande d'exercice de leurs droits à l'adresse suivante : mlombardi@agis-ge.ch.

11. Modification de la présente Charte

11.1. AGIS peut modifier la présente Charte en tout temps et sans notification préalable en diffusant par les canaux appropriés une nouvelle version.

11.2. Toute nouvelle version de la présente Charte entrera en vigueur au moment où elle sera circulée, la date d'entrée en vigueur étant en outre indiquée en haut de page.

12. Questions et réclamations

12.1. En cas de question ou réclamation liée à la présente Charte, un courriel peut être envoyé à l'adresse suivante : mlombardi@agis-ge.ch, ou un courrier peut être envoyé à l'attention de Madame Myriam Lombardi, à l'adresse suivante : Association genevoise d'intégration sociale, AGIS, Route du Grand-Lancy 6, 1227 Les Acacias, Suisse.